*Œuvres complètes de Rutebeuf, trouvère du XIIIe siècle, recueillies et mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal*, *Nouvelle édition revue et corrigée*, A. Jubinal, 1874 : Paris, Paul Daffis, vol. 1, pp. 44-54.

**C’est la Complainte au Roi de Navarre**[[1]](#footnote-2).

Ms. 7633.

Pitiez à compleindre m’enseigne

D’un home qui avoit ſeur Seine

Et ſor Marne maintes maiſons ;

Mais à teil bien ne vint mais hons

Comme il veniſt, ne fuſt la mort

Qui en ſa venue l’amort.

C’eſt li rois Thiebauz de Navarre[[2]](#footnote-3)

Bien a ſa mort mis en auvarre[[3]](#footnote-4)

Tout ſon roiaume & ſa contei

Por les biens c’on en a contei,

Quant li rois Thiebaus vint à terre

Il fut aſſeiz, qui li mut guerre

Et qui mous li livra entente,

Si que il n’ot oncle ne tente

Qui le cuer n’en éuſt plain d’ire[[4]](#footnote-5) :

Mais je vos puis jureir & dire

Que c’il fuſt ſon éage en vie

De li cembleir éuſt envie

Li mieudres[[5]](#footnote-6) qui orendroit vive,

Que vie ſi nete & ſi vive

Ne mena n’uns qui ſoit ou monde.

Large, corrois & net & monde,

Et boen au chans & à l’oſtei

Tel le nos a la mort oſtei.

Ne croi que mieudres creſtiens,

Ne jones hom ne anciens,

Remainſiſt la jornée en l’oſt

Si ne croi mie que Dieux l’oſt

D’avec les ſainz, ainz l’i a mis,

Qu’il a toz jors eſtei amis

A ſainte Egliſe & à gent d’ordre[[6]](#footnote-7).

Mout en fait la mors à remordre

Qui ſi gentil mortel a mors ;

Pieſà ne mordi plus haut mors :

Jamais n’iert jors que ne ſ’en plaigne

Navarre & Brie & Champaingne,

Troie, Provins, & li dui Bar

Perdu aveiz voſtre tabar[[7]](#footnote-8),

C’eſt-à-dire voſtre ſecours.

Bien fuſtes fondei en décours[[8]](#footnote-9),

Quant teil ſeigneur aveiz perdu,

Bien en deveiz eſtre efperdu.

Mors desloaux, qui rienz n’entanz

Se le laiſſaſſes .lx. anz

Ancor vivre par droit aage,

Lors ſ’en préiſſes le paage

Si n’en péuſt pas tant chaloir[[9]](#footnote-10) ;

Or eſtoit venuz à valoir.

N’as-tu fait grant deſconvenue

Quant tu l’as mort en ſa venue

Mort defloiaux, mors de pute aire ?

De toi blameir ne me puis taire

Quant il me ſovient des bienz faiz

Que il a devant Tunes fait,

Où il a mis avoir & cors !

Li premiers iſſuz eſtoit fors

Et retornoit li darreniers.

Ne prenoit pas garde au deniers

N’auz garnizons[[10]](#footnote-11) qu’il deſpandoit ;

Mais ſaveiz à qu’il entendoit,

A viſeteir les bones genz.

Au mangier eſtoit droit ſerjenz,

Après mangier eſtoit compains

De toutes bones teches plains,

Pers aus barons, aus povres peires[[11]](#footnote-12),

Et aus moiens compains & frères ;

Bons en conſoil & bien méurs,

Auz armes viſtes & ſéurs,

Si qu’en tout l’oſt n’avoir ſon peir.

Douz foiz le jor faiſoit trampeir[[12]](#footnote-13)

Por repaiſtre les familleuz.

Qui déiſt qu’il fuſt orgueilleuz

Et il le véiſt au mangier,

Il ſe teniſt por menſongier.

Sa bataille eſtoit bonne & fors,

Car ces ſemblanz & ces effors

Donoit aux autres hardieſſe.

Onques home de ſa joneſſe

Ne vit n’uns contenir ſi bel[[13]](#footnote-14)

En guait, en eſtour, en cembel.

Qui l’ot en Champagne véu,

En Tunes l’ot deſconnéu :

Qu’au beſoing connoît-hon preudome ;

Et vos ſaveiz, ce eſt la ſomme,

Qui en pais eſt en ſon païs

Tenez ſeroit por foux nayx

C’il ſ’aloit aux paroiz combatre.

Par ceſte raiſon vuel abatre

Vilonie ſ’on l’en a dite.

Que ſa vaillance l’en acquite.

Quant l’aguait faiſoit à ſon tour,

Tout auſi come en une tour

Eſtoit chacuns aſſéureiz,

Car tout li oz eſtoit mureiz :

Lors eſtoit chafcuns aféur[[14]](#footnote-15)

Car li ſiens gain valoit .i. mur.

Quant il eſtoient retornei,

Si trovoit-hon tot atornei

Tables & blanches napes miſes !

Tant avoir laians de repriſes[[15]](#footnote-16)

Donées ſi cortoiſement

Et roi de teil contenement,

Qu’à aiſe ſui quant le recorde,

Por ce que chaſcuns c’en deſcorde

Et que chaſcuns le me teſmoingne

De ceulx qui virent la beſoigne,

Que n’en truis contraire nelui

Que tout ce ne ſoit voirs de lui.

Roi Hanrris, frères au bon roi[[16]](#footnote-17),

Dieux mète en vos ſi bon aroi

Com en roi Thiebaut voſtre frère !

Jà fuſtes-vos de ſi boen peire.

Que vos iroie délaiant

Ne mes paroles porloignant ?

A Dieu & au ſiècle plaiſoit

Quanque li roi Thiébauz faiſoit :

Fontaine eſtoit de cortoiſie ;

Toz biens iert ſanz vilonie,

Si coin j’ai oï & apris

De maître Jehan de Paris[[17]](#footnote-18),

Qui l’amoit de ſi bone amour

Com preudons puez ameir ſeignor

Vos ai la matière deſcrite

Qu’em trois jors ne ſeroit pas dite.

Meſſire Erars de Valeri[[18]](#footnote-19),

A cui onques ne ſ’aferi

N’uns chevaliers de loiautei,

Diex, par vos, ſi l’avoit fait teil

Que mieudres n’i eſt demoreiz

Et au loing fuſt tant honoreiz.

Prions au Peire glorieuz

Et à ſon chier Fil précieus

Et le Saint Eſperit encemble

En cui toute bonteiz ſ’aſemble,

Et la douce Vierge pucele

Qui de Dieu fu mère & ancele[[19]](#footnote-20)

Qu’avec les sainz martirs li face

En paradix & leu & place.

Explicit.

1. Cette pièce date de l’année 1271. Rutebeuf y rap­pelle, avec une grande sensibilité et un véritable talent poétique, la perte regrettable que la France venait de faire en la personne du prince dont il trace l’éloge en très-bons vers. C’est en parlant de ce genre de poëme, que M. Paulin Paris a dit de Rutebeuf : « Ses complaintes sont un de ses meilleurs titres à nos éloges. Elles ont une haute importance historique : elles pourraient trouver place dans la série des monuments de l’histoire de France, et Rutebeuf y fit preuve d’un talent poétique plus élevé que partout ailleurs ; on peut même dire que, sans ce lien qui les rattache à nos annales, les œuvres complètes de Rutebeuf, mal­gré l’intérêt piquant de sa lutte contre les ordres mendiants, attendraient encore aujourd’hui l’éditeur esti­mable qu’elles ont rencontré. » M. Paulin Paris va peut-être un peu loin dans cette dernière phrase ; mais pour le reste je ne puis qu’être de son avis et le re­mercier de ses bonnes et sympathiques paroles. [↑](#footnote-ref-2)
2. Thibaut V, comte de Champagne et roi de Na­varre, fils de Thibaut IV, dit le *Chansonnier*, et de Marguerite de Bourbon, fille d’Archambault VIII, na­quit en 1240. Il n’avait encore que treize ans lorsqu’il fut appelé au trône, sous la tutelle de sa mère. En 1255, et non en 1258, comme on l’a écrit, il épousa à Melun, après avoir, moyennant 3.000 livres de rente, fait sa paix avec le duc de Bretagne, Isabelle, fille aînée de saint Louis, dont il n’eut point d’enfants. En 1268, il rejeta les propositions de Baudouin, em­pereur de Constantinople, qui lui promettait le quart de son empire, s’il voulait l’aider à reconquérir ses États sur Michel Paléologue et ceux qui les lui avaient ravis sept années auparavant.

   Ce prince, qui était un homme de bon conseil, fort libéral et ami des lettres, ainsi que le prouvent l’érec­tion qu’on lui dut de l’Académie de Tudéla, en Na­varre, et les nombreux priviléges qu’il accorda à ceux qui en fréquentaient les écoles, fit composer, par Vincent de Beauvais, un traité sur les devoirs des grands et de ceux qui ont des charges considérables dans l’État. Il partit, en 1270, pour la seconde croi­sade, et écrivit de Tunis, le 25 août de la mème an­née, sur le trépas de saint Louis, une lettre remar­quable qui nous est restée. D’autres prétendent, au contraire, qu’elle lui fut adressée par l’évêque de Tunis. On la trouve dans la *Bibliographie des croi­sades*, de Michaud. Thibaut V mourut le 4 décembre 1270, à son retour de l’expédition, à Trapani, en Sicile, où il s’était arrêté. Son corps fut apporté dans l’église des Cordeliers de Provins, et son cœur, dans celle des Jacobins de la même ville. [↑](#footnote-ref-3)
3. *Auvarre*, désolation, chagrin violent ; *adversum*. [↑](#footnote-ref-4)
4. Thibaut V, dès sa naissance, compta beaucoup d’ennemis parmi ses proches, dont la troisième union du vieux comte de Champagne était venu renverser tous les projets au sujet des riches domaines qu’il possédait. Celui d’entre eux qui dut en être le plus vivement contrarié fut, sans contredit, Jean Ier dit *Le* *Roux*, duc de Bretagne, mari de Blanche de Cham­pagne, alors fille unique de Thibaut IV et d’Agnès de Beaujeu, sa deuxième femme. Cette alliance, par la­quelle Jean 1er espérait, si Thibaut mourait sans autre postérité, hériter du royaume de Navarre, excita plus tard, entre Thibaut V et le duc de Bretagne, des dis­sensions que saint Louis ne put calmer qu’en faisant dépendre de leur cessation son consentement au mariage de sa fille Isabelle avec le premier de ces princes (voyez *Joinville*). Mais l’animosité générale contre Thibaut V se montra surtout lorsqu’il parvint au trône. Tout le monde, à cette époque, se ligua contre lui, et sa mère Marguerite, qui mourut en 1258, se trouva vis-à-vis de ses égaux et de ses sujets dans la position critique où la reine Blanche s’était vue, durant la minorité de saint Louis, à l’égard de Thi­baut IV et des autres grands vassaux. Grâce à son habileté et son adresse, elle se tira pourtant de ces circonstances difficiles avec le même bonheur que là veuve de Louis VIII. [↑](#footnote-ref-5)
5. *Li mieudres*, le meilleur ; *melior*. [↑](#footnote-ref-6)
6. C’est-à-dire : aux religieux. [↑](#footnote-ref-7)
7. Le *tabar* était une espèce de manteau qui se mit d’abord par-dessus la cotte de maille, et plus tard par-dessus l’armure. Ici, comme le poëte l’explique lui-même, il l’entend dans le sens figuré de *protec­tion*, *soutien*. On lit dans le roman du Petit Jehan de Saintré ? « Et quand mes lettres furent faites, il me mena prendre congié du Roy, qui me fit très-bonne chière ; et, pour l’amour de notre sire le. Roy, aussi de vous, me fit donner un *tabar* de velours figuré, noir, fourré de martres zebelines, et cent florins d’Aragon. » On trouve dans le roman de sir Walter Scott, *Quentin Durward*, quelques détails sur le *tabar*. M. le docteur Meyrick, membre de la Société royale des Antiquaires de Londres, a fait imprimer, dans les Mémoires de cette Société, une savante dissertation sur les vêtements de guerre, où il parle de celui-là. Voir également le texte de ma publication intitulée : *Farmeria Real de Madrid*,3 vol. in-fol. [↑](#footnote-ref-8)
8. Cette expression ; *fondei en décours*, est plus facile à entendre qu’à commenter. *Décours* signifie *decrescentia.* Or, comme on ne peut’ pas dire en français, *fondé en décroiſſance*, il faut nécessaire­ment paraphraser pour traduire. [↑](#footnote-ref-9)
9. *Chaloir*, importer ; de *calere*. [↑](#footnote-ref-10)
10. *Garnizons*, frais, dépenses, achats de vivres et de provisions de toute espèce. L’exemple suivant est tiré de *l’Eſbatement du mariage des quatre fils Hémons*,que j’ai publié dans les notes du premier de mes deux volumes de *Mystères* (Paris, 1873, in-8°). « Et pren­dra ses *garnisons* en la granche à Petit-Pont, c’est assavoir : huche, charbon, foin et avoine. » [↑](#footnote-ref-11)
11. Je ne puis m’empêcher de faire remarquer ici quelle finesse il y a dans ce jeu de mots entre *pers* (égal) ; *par*, et *peires*, père, *pater.* [↑](#footnote-ref-12)
12. Ce mot *trampeir*, qu’on ne trouve dans aucun glossaire, répond parfaitement à notre terme populaire *tremper la soupe*. Il est employé quelquefois comme marque de temps. Un de nos anciens chroniqueurs dit, en parlant d’une armée en marche, que, de tel endroit à tel autre, « les soldats *trempèrent* vingt soupes. » A deux par jour, je suppose, il est facile de voir tout de suite combien le total offre de journées ; mais ce n’en est pas moins, il faut en con­venir, un assez bizarre calendrier. [↑](#footnote-ref-13)
13. *Contenir si bel*, avoir si belle contenance. [↑](#footnote-ref-14)
14. Voyez, pour ce mot, à la fin de la *Mort Rute­beuf*. [↑](#footnote-ref-15)
15. *Reprises*, parties de jeu, revanches. [↑](#footnote-ref-16)
16. Ce prince comte de Rosnay, succéda en 1270, dans le titre de comte de Champagne et de roi de Na­varre, à Thibaut V, son frère, qui l’avait déclaré son héritier avant de partir pour la seconde croi­sade. Il porta le nom de Henri III et le surnom de *le Gros* ou *le Gras*. Il eut pour femme Blanche d’Ar­tois, fille de Robert, frère de saint Louis, qui lui apporta en dot 25.000 livres tournois, et qui épousa en secondes noces Edmond de Lancastre, frère du roi d’Angleterre. Elle fut très-liée avec Marie de Bra­bant, reine de France, deuxième femme de Philippe‑le-Hardi. Le règne de Henri, qui fut court, n’offre aucun événement remarquable. Ce prince fut, comme ses deux prédécesseurs, très-libéral envers les églises de ses États. Il mourut, en 1274, à Pampelune, dans la cathédrale de laquelle il fut enterré ; mais son coeur fut déposé dans le couvent des Soeurs-Mineures de Provins. Il laissa une fille nommée Jeanne, née à Bar-sur-Aube, en 1272, qui hérita des États de son père, et les porta dans la maison de France par le mariage qu’elle contracta, en 1284, avec Philippe-le-Bel, qui devint roi de France l’année suivante. [↑](#footnote-ref-17)
17. Il ne faut pas confondre ce Jean de Paris, sur nommé *Poin-l’âne* ou *Pique-anon*, avec un certain Guillaume, dit *Pungens aſinum*, dont parle Baluze, dans sa *Vie des Papes d’Avignon*, et qui mourut, en 1306, à Bordeaux, auprès de Clément V, ni avec un autre Jean de Paris, surnommé *Du Sourd* (Johan­nes Surdus). Celui dont parle Rutebeuf est peut-être le *Poin-l’âne* que cite Henri d’Andeli dans la *Bataille des vii arts*, quand il dit :

    Là fu meſtre Jehan li pages,

    Et Poin-l’âne, cil de Gamaches ;

    ou bien celui que mentionne Duboullay, dans son *Histoire de l’Université de Paris*, et sur lequel il donne les détails suivants : Johannes Parisiensis, ma­gister in artibus, publice aliquandiu docuit : deinde ad theologiam se contulit, in qua laureum doctora­lem consecutus, publicam etiam in facultate cathe­dram tenuit, magnâ discipulorum frequentiâ ; scripsit super sententias. Florebat anno 1270 : usque ad an­num 1300 (circa) vixit. » Trithème a dit de ce doc­teur : « Claruit sub Rodolpho imperatore, anno Do­mini 1280. » Un vieil auteur, H. Spondanus, parlant deJean Poin-l’ane (*Pariſienſis*), dit avoir trouvé quel­que part que son surnom, *Peingentis aſinum*, luiétait venu de, cequ’il montrait toujours *vehementem in diſputationibus & rixoſum*. [↑](#footnote-ref-18)
18. Dans les notes finales dé ma première édition de Rutebeuf, j’ai donné la biographie à peu près com­plète d’Érard de Valéry, d’après les documents origi­naux. C’était un des meilleurs chevaliers du XIIIe siècle et un des protecteurs les plus éclatants de Rutebeuf, à qui il commanda (sans doute pour plaire à la reine Isabelle de Navarre) la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, qu’on trouvera plus loin. Notre poëte le nomme encore dans la *Complainte du Comte de Ne vers*. Il mourut en 1277. Guiart a dit de lui, dans la *Branche aus royaus lignaiges* :

    « Arriva là le pas séri,

    Meſſire Erard de Valéri,

    Un haut baron cortois & ſage,

    Et plain de ſi grand vaſſelage,

    Que ſon cors & ſes fais looient

    Tuit cil qui parler en ooient. » [↑](#footnote-ref-19)
19. *Ancele*, servante ; *ancilla*. [↑](#footnote-ref-20)